



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 août 2003
Français
Original: anglais

Treizième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis conformément au paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil m'a prié de lui rendre compte tous les quatre mois de la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, ou éventuellement, de leurs dépouilles mortelles. Il décrit succinctement l'évolution de la situation sur cette question, notamment les activités du Coordonnateur de haut niveau, M. Yuli M. Vorontsov, depuis mon dernier rapport à ce sujet (S/2003/419), présenté le 11 avril 2003.

II. Évolution générale

2. Le 11 avril, le Ministre koweïtien de l'information, le cheikh Ahmed Fahed Al-Sabah, a annoncé à l'Agence de presse koweïtienne KUNA qu'une récompense serait versée à quiconque communiquerait des informations sur le sort des prisonniers de guerre koweïtiens capturés par l'Iraq pendant la première guerre du Golfe en 1991.

3. Le 19 avril, le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'intérieur du Koweït, le cheikh Mohammed al-Khaled al-Sabah, a déclaré qu'une équipe d'agents de sécurité koweïtiens coordonnait la recherche de prisonniers koweïtiens avec les forces de la coalition. Lors d'un point de presse tenu le 9 mai, le général Tommy R. Franks, commandant en chef du Commandement central des États-Unis, a annoncé que les forces de la coalition continueraient de travailler sans relâche avec la communauté internationale et en particulier le Koweït, afin de localiser les éléments portés disparus et les citoyens portés disparus en Iraq depuis 1991.

4. Le 17 mai, le *New York Times* a annoncé la découverte, dans la ville iraquienne de Habbaniyah, à l'ouest de Bagdad, d'une fosse commune présumée contenir les restes de prisonniers de guerre koweïtiens. Selon ce journal, une équipe koweïtienne de spécialistes de la police scientifique s'est rendue sur les lieux peu après pour ramener certaines dépouilles aux fins d'analyse d'ADN.

5. Le 21 mai, lors d'un point de presse au Koweït, le cheikh Ahmad Fahd Al-Ahmad Al-Sabah, Ministre du pétrole, a réaffirmé la volonté des autorités



koweïtiennes et des organisations locales de déterminer le sort des Koweïtiens portés disparus et des prisonniers de guerre koweïtiens afin de mettre un terme à la tragédie humanitaire du pays.

6. L'Envoyée spéciale du Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et membre du Parlement, Anne Clwyd, s'est rendue au Koweït le 27 mai pour s'entretenir avec de hauts responsables du Gouvernement et des particuliers, entre autres, du problème des 605 Koweïtiens et ressortissants de pays tiers portés disparus dont on est sans nouvelles depuis la guerre du Golfe de 1991.

7. La trentième session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères, qui s'est tenue à Téhéran du 28 au 30 mai, a publié un communiqué final dans lequel la Conférence a engagé le peuple iraquien, les forces d'occupation et l'Organisation des Nations Unies à résoudre par tous les moyens le problème des personnes disparues koweïtiennes et de pays tiers dans le cadre des résolutions des Nations Unies.

8. À l'issue d'une visite à Téhéran, le 15 juin, le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'intérieur du Koweït a déclaré que des membres de la Commission chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre rencontreraient leurs homologues iraniens pour échanger des informations et partager leurs compétences sur cette question.

9. M. Fayez al-Anezi, porte-parole de la Commission d'enquête et de recherche chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre koweïtiens a déclaré, dans un communiqué publié le 16 juin, que 66 dépouilles mortelles que l'on pensait être celles de prisonniers de guerre koweïtiens avaient été découvertes en Iraq dans la fosse commune mise au jour le mois précédent à Samawa et avaient été transférées au Koweït.

10. Le 8 juillet, dans une déclaration faite à la KUNA à l'issue de la quarante-troisième réunion du Sous-Comité technique tenue au Koweït le 6 juillet, le Vice-Président de la Commission d'enquête et de recherche chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre koweïtiens, Ibrahim Majed al-Shaheen a dit avoir été informé par la délégation iraquienne que les autorités poursuivaient leur recherche de fosses communes pouvant contenir les restes de prisonniers de guerre koweïtiens.

11. Le 29 juillet, le *New York Times* a publié un article au sujet d'un cimetière d'une quinzaine d'hectares situé à proximité de Zubayr où, entre autres, 114 Koweïtiens décédés lors de l'invasion du Koweït par l'Iraq en 1990 avaient été inhumés pour en être par la suite « mystérieusement » retirés.

12. Le 4 août, le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Koweït, Mansour al-Otaibi, a indiqué que les autorités koweïtiennes avaient identifié deux nouvelles dépouilles mortelles, celles de Ibjad Aloush al-Mutairi et Lafi Faihan Mohammad Laili al-Mutairi, ce qui porte à 13 le nombre total de dépouilles mortelles koweïtiennes.

III. Activités récentes

13. Le Coordonnateur de haut niveau s'est entretenu le 23 avril avec le Président du Conseil de sécurité, l'Ambassadeur Adolfo Aguilar Zinser du Mexique. Il a

estimé qu'actuellement la situation en Iraq se prêtait à une intensification des recherches pour retrouver les Koweïtiens et nationaux de pays tiers portés disparus, y compris le capitaine Speicher.

14. Le 24 avril, le Coordonnateur a informé le Conseil de sécurité du rapatriement de Koweïtiens et de ressortissants de pays tiers portés disparus ou de leurs dépouilles mortelles. Dans son exposé au Conseil, il a estimé que les autorités contrôlant l'Iraq devaient constituer des organes chargés de résoudre le problème des disparus koweïtiens afin d'appliquer les dispositions du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999).

15. Le Conseil de sécurité a marqué son soutien à l'action du Coordonnateur et demandé la prorogation de son mandat. De nombreux membres du Conseil (Pakistan, Allemagne, Chili, États-Unis d'Amérique, Guinée et Mexique) ont noté que la chute du Gouvernement iraquien était de bon augure sur le plan politique pour le règlement de ce problème humanitaire. La France et le Pakistan ont en outre engagé les autorités de la coalition à aider le Coordonnateur dans l'exécution de son mandat.

16. À l'issue de la séance du Conseil de sécurité, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse demandant à tous les États, organisations et particuliers en mesure de soutenir les enquêtes en cours de redoubler d'efforts et de fournir des renseignements de nature à déterminer le sort des 605 Koweïtiens et ressortissants d'autres pays portés disparus.

17. Le 24 avril, le Coordonnateur s'est entretenu avec le Représentant permanent du Koweït, l'Ambassadeur Mohammad A. Abulhasan. Il lui a dit que ce serait une bonne idée pour le Koweït de dépêcher une équipe en Iraq pour rechercher ses ressortissants portés disparus. Le Représentant permanent l'a informé qu'une équipe avait été envoyée à Bassorah et se rendrait également à Bagdad.

18. Le 25 avril, le Coordonnateur s'est entretenu avec le Représentant permanent adjoint des États-Unis, James Cunningham. Il a informé son interlocuteur de la rencontre qu'il avait eue la veille avec un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour exhorter cette organisation à intensifier son action.

19. La Commission nationale koweïtienne chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre a rencontré le 19 mai au Koweït des membres de la Commission tripartite, sous la présidence du cheikh Salem Sabah al-Salem al-Sabah, Président de la Commission nationale. Au cours de cette rencontre, la Commission tripartite s'est mise d'accord sur la procédure officielle d'exhumation et d'identification des dépouilles mortelles.

20. Après l'adoption, le 22 mai, de la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité, les membres du Conseil ont évoqué les personnes disparues koweïtiennes dans leurs déclarations. Le représentant des États-Unis a rappelé à l'Iraq ses obligations à l'égard du Koweït et d'autres victimes du régime de Saddam Hussein; le représentant du Royaume-Uni a prié le Conseil d'examiner l'état du rapatriement des ressortissants koweïtiens et d'États tiers ainsi que des archives koweïtiennes.

21. Le 28 mai, le Président de la Commission nationale koweïtienne chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre a invité le Coordonnateur à se rendre au Koweït pour poursuivre les travaux liés aux prisonniers de guerre koweïtiens.

22. Le 1er juin, la Commission tripartite a tenu sa 25e séance au bureau du CICR à Bagdad. Ont participé à cette réunion, sous les auspices du CICR, des représentants du Koweït, de l'Arabie saoudite, de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Autorité provisoire de la coalition représentant l'Iraq. Le mandat du Sous-Comité technique a été prorogé de six mois et la procédure officielle d'exhumation et d'identification des dépouilles mortelles a été adoptée au cours de cette réunion.

23. L'affaire du capitaine américain Michael Scott Speicher porté disparu ou détenu a été évoquée par les États-Unis lors de la réunion de la Commission tripartite. Les recherches concernant le sort du capitaine Speicher se poursuivent¹.

24. Le 8 juin, le Vice-Premier Ministre du Koweït et Ministre d'État chargé des questions intéressant le Conseil des ministres, Mohammed al-Sharah, a confirmé l'identité de la dépouille mortelle d'un prisonnier de guerre koweïtien découvert dans la fosse commune de Samawa. Il s'agissait de Saad Mishal Aswad al-Anizi. C'était la première fois qu'une analyse d'ADN permettait d'identifier un prisonnier de guerre koweïtien porté disparu.

25. Le 10 juin, le Vice-Président de la Commission nationale koweïtienne a déclaré que la Commission informerait les familles des 149 prisonniers de guerre dont les noms figuraient sur une liste communiquée par la délégation iraquienne au cours des réunions de la Commission tripartite et du Sous-Comité technique tenue à Bagdad. Des réunions du Sous-Comité technique ont également eu lieu du 2 au 5 juin à Bagdad.

26. La dépouille mortelle d'un deuxième Koweïtien a été identifiée le 14 juin. Il s'agissait d'un soldat, Ahmed Abdullah Abdul Rasool al-Qalaaf, qui aurait été fait prisonnier par les forces iraqiennes trois mois après l'occupation du Koweït.

27. Le 16 juin, le Coordonnateur a informé le Conseil de sécurité de la restitution de tous les biens et archives koweïtiens. À propos de la question des personnes portées disparues, il a informé le Conseil que certains progrès avaient été enregistrés, les dépouilles mortelles de certains prisonniers ayant été exhumées d'une fosse commune à Samawa. La dépouille mortelle d'un Koweïtien avait été identifiée avec certitude et sa famille avait été informée. Le Coordonnateur a souligné que les Koweïtiens devaient redoubler d'efforts pour identifier leurs ressortissants portés disparus.

28. Le 16 juin, le Coordonnateur s'est entretenu avec le Président de la Commission nationale koweïtienne à la mission du Koweït à New York. Ce dernier a souligné l'excellente coopération offerte par les États-Unis sur le terrain pour régler la question des personnes portées disparues.

29. Le 19 juin, le Coordonnateur s'est rendu à Washington pour y rencontrer le Sous-Secrétaire d'État adjoint chargé du Bureau du Proche-Orient, Phillo Dibble, ainsi que Adrian Cronauer et John Unangst, du Bureau des prisonniers de guerre et disparus au combat du Département de la défense des États-Unis. Ils ont informé le Coordonnateur de l'état du dossier du capitaine Speicher et se sont engagés à poursuivre leurs recherches.

¹ On trouvera des informations complémentaires au sujet du capitaine Speicher dans le *New York Times* du 8 avril 2003.

30. Le 2 juillet, au cours de son entretien avec le Coordonnateur, le Représentant permanent du Koweït l'a informé que la dépouille mortelle d'un troisième Koweïtien avait été identifiée grâce à une analyse d'ADN et que les Koweïtiens s'étaient faits à l'idée que tous les Koweïtiens portés disparus étaient probablement décédés. Il a également informé le Coordonnateur que son Gouvernement avait constitué un nouveau groupe spécial chargé d'intensifier l'exhumation des dépouilles mortelles des Koweïtiens portés disparus.

31. Dans une lettre datée du 14 juillet, le Représentant permanent du Koweït a mis le Coordonnateur au courant des travaux de la quarante-troisième réunion du Sous-Comité technique de la Commission tripartite, tenue le 6 juillet 2003 au Koweït sous les auspices du CICR. Au cours de cette réunion, la délégation iraquienne a informé les participants que trois nouveaux sites contenant les dépouilles mortelles de prisonniers de guerre koweïtiens avaient été découverts. Le Représentant permanent du Koweït a informé le Coordonnateur que les autorités koweïtiennes examinaient des prélèvements effectués sur les dépouilles mortelles afin de les identifier.

32. Dans une lettre datée du 30 juillet, le Chargé d'affaires de la Mission permanente du Koweït a informé le Coordonnateur de l'état de la liste des Koweïtiens (et d'un ressortissant d'un pays tiers) identifiés par les autorités koweïtiennes. Il s'agissait des personnes suivantes : Saad Meshal al-Enezi, Ahmed Abdullah al-Ghallaf, Saleh Ali al-Hayani, Enam al-Edan, Naser al-Enezi, Abdullatif al-Wahab, Mahmoud Sayed Reda, Faihan Mohammad al-Mutairi, Nasser Sherif al-Kaldhi, Jassem Hamid Abdallah al-Samak et Daad Omar al-Hariri (ressortissant libanais).

33. Le 2 août, le Coordonnateur s'est rendu au Koweït, où il a été reçu par le Premier Ministre, le cheik Sabah al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, en présence du Ministre koweïtien de l'information, Mohammad A. Abulhassan. Le Premier Ministre a appelé de ses vœux la stabilité en Iraq et souhaité que des progrès soient accomplis au sujet des ressortissants koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens et a remercié le Coordonnateur de ses activités. Celui-ci l'a assuré qu'il continuerait de ne ménager aucun effort pour régler cette question.

34. Le même jour, le Coordonnateur s'est entretenu des récents développements en Iraq avec le Ministre des affaires étrangères, le cheik Mohammad al-Sabah al-Salem al-Sabah. Le Ministre et le Coordonnateur sont convenus qu'il entrerait dans les attributions du Coordonnateur de rechercher des renseignements au sujet des Koweïtiens portés disparus auprès de responsables de l'ancien régime iraquien.

35. Le même jour, le Coordonnateur s'est entretenu avec le Vice-Président de la Commission nationale koweïtienne chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre, qui s'est félicité de la coopération apportée à la Commission par l'Autorité provisoire de la coalition et les responsables irakiens nommés par celle-ci afin de déterminer le sort des personnes disparues et des prisonniers de guerre. Le Vice-Président a salué la coopération de tous ceux qui avaient participé aux réunions du Sous-Comité technique tenues en Jordanie au début de l'année.

IV. Observations

36. La découverte de fosses communes en Iraq et l'identification de dépouilles mortelles, notamment de Koweïtiens portés disparus, ont suscité un sentiment d'apaisement dans les familles, tout en révélant aussi les atrocités commises par l'ancien régime iraquien.

37. Je saisis cette occasion pour présenter mes condoléances les plus sincères aux familles des Koweïtiens et des ressortissants de pays tiers qui ont subi plus de 12 années d'incertitude, et formule l'espoir que tous les dossiers seront réglés dans les mois à venir grâce à la collaboration soutenue entre responsables koweïtiens et autorités de la coalition dans la recherche et l'identification des dépouilles mortelles.

38. La Commission tripartite, principal mécanisme de règlement de la question des Koweïtiens portés disparus, a formulé, lors de la récente réunion de son sous-Comité technique, des procédures d'exhumation et d'identification des dépouilles mortelles de Koweïtiens portés disparus. À mon avis, il faudrait redoubler d'efforts pour régler enfin le problème humanitaire du Koweït.

39. J'encourage vivement la poursuite de la collaboration entre l'Iraq et le Koweït dans le cadre de la Commission tripartite et du CICR. Compte tenu des progrès qui continuent d'être enregistrés à ce sujet, le Conseil de sécurité voudra peut-être envisager de mettre un terme au mandat du Coordonnateur au moment de la présentation, en décembre, du prochain rapport sur le rapatriement de tous les Koweïtiens et ressortissants de pays tiers ou de leurs dépouilles mortelles et sur la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq.
